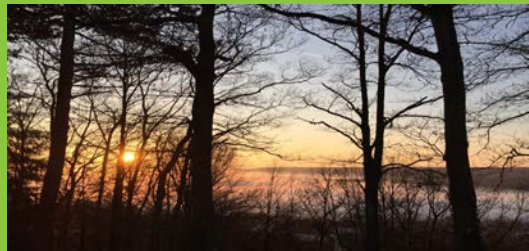




la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon



EDITO "S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable" :

Sachons une fois de plus jouir du moment présent, et regardons ensemble du bon côté. Du côté du bonheur et de la réussite.

Certains se complaisent dans la critique permanente, alors que beaucoup d'entre nous cherchent au contraire à construire et à avancer.



Je suis toujours surpris des rumeurs qui circulent dans le village, où tout un chacun croit savoir la dernière information, le dernier scoop...

Ne nous transformons pas en ces chaînes d'information qui, 24h sur 24h, nous rebattent les oreilles de nouvelles plus ou moins véridiques. Nous vivons dans une instantanéité qui nous empêche de réfléchir, de méditer, de prendre du recul avant de nous prononcer sur tel ou tel fait, telle ou telle information.

Votre commune a le mérite de communiquer sous différentes formes : site internet, courriel, Facebook, ce bulletin mensuel etc... Ne cherchons pas à devancer l'info avant même qu'elle se produise !!!

Vous le savez, le programme d'investissement de votre commune cette année est assez restreint : l'éclairage de la place Pol Baudet (pratiquement terminé), l'agrandissement du parking (terminé à cette date), la première tranche de réfection de la façade de la salle Henri Lagauche (à l'été), l'achat d'une nouvelle chaudière pour la salle des Diablotins ainsi que la future crèche et enfin, le chemin de la Grand Terre dès l'automne.

Avec notre budget restreint, notre marge de latitude est faible, et si d'autres travaux ne voient pas le jour, c'est que nous n'en avons malheureusement pas les moyens.

Je l'ai dit l'an dernier, il n'y aura pas de nouvelles augmentations d'impôts pour notre commune, je sais quel effort chacun a dû produire l'an dernier. Au conseil municipal de trouver les moyens d'un équilibre financier qui devrait être la règle dans toute administration, à commencer par celle de l'Etat, en perpétuel déficit depuis 1974 (6,4 milliards d'euros d'excédent cette année-là) !

Inutile donc de laisser dire aux apprentis journalistes du village que les impôts vont continuer d'augmenter... Comptez plutôt sur notre sagesse.

Enfin, et pour rester positif, venez nous retrouver à l'occasion de notre 21ème marché aux vins. Avec un comité des fêtes plus motivé que jamais, les surprises seront nombreuses et les dégustations somptueuses.

Votre Maire Jean-Marc BEGUIN

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Marie-Madeline Adam, Sylvain Cochet
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin

Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique.



www.champagne-patrimoinemondial.org

Décès :

En Février : décès de MMe LALLEMAND
décès de M. PHILIPPE,
tous deux résidents de la rue Bel-Air
Nos sincères condoléances à leurs familles.

PAGE 1 / Edito

PAGE 2 / Royal Champagne : avancement des travaux et réouverture des accès

PAGE 3 / Information Unesco

PAGE 4 / Marché aux vins : mobilisation des bénévoles
Parc Régional : Nuit de la chouette,
L'Agenda.

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie ouvert :
Lundi au Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoint(s) :

jp.crepin@champillon.com
m.launer@champillon.com
mm.adam@champillon.com

Le site de la commune :
www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

/// Royal Champagne : Avancement des travaux



Visite du sous-préfet le 24 février, des travaux du Royal Champagne.

Accompagné du Maire et de Frédéric Zeimett, DG du Champagne Leclerc-Briant, le directeur de chantier de Bec Construction a informé le sous-préfet des dernières avancées du chantier.

Après la visite de la chambre témoin et du futur spa, tout le monde a apprécié l'avancée du chantier.



Restera, restera pas ?

La maison surnommée "maison blanche" qui était complètement enfouie dans les buissons du chemin de beauvoir, sera-t-elle conservée à l'entrée d'un des deux parkings du Royal Champagne, la question reste posée.



/// Rue de la république : Ouverture prochaine



La rue de la République, dans sa nouvelle configuration, rouverte dans les prochains jours. Réservee dans un premier temps aux habitants de Champillon elle deviendra publique en fin d'année. Attention voirie à 30 km/h et avec ralentisseurs durant les travaux du Royal Champagne

/// Unesco: Comment faire figurer l'inscription au patrimoine mondiale sur une bouteille de Champagne ?

Il est possible de faire figurer cette reconnaissance internationale sur les bouteilles de champagne, les étuis, les cartons de champagne ou tout autre document commercial.

Mais attention, il n'est pas possible d'utiliser à des fins commerciales l'identité visuelle de l'Unesco, dont l'objectif est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité. C'est pour cela que l'emblème Coteaux, Maisons et Caves de champagne-Patrimoine Mondial a été créé juste après l'inscription.

Toute utilisation de l'emblème sur un support mentionnant des tarifs liés à un usage commercial direct est interdite. C'est pourquoi l'utilisation de l'emblème est proscrite sur les bouteilles de champagne (capsules, étiquettes, emballages) sauf accord préalable de la mission Unesco-Coteaux, Maisons et caves de Champagne. En revanche, la référence à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco est possible, mais doit faire l'objet d'une mention informative reprenant obligatoirement une formulation générique, soit « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ».

Par exemple, sur une bouteille, il est possible de faire figurer la mention « Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco » et il en est de même pour toute documentation commerciale ou grille de tarifs.

En revanche, chaque vigneron, coopérative ou maison de champagne, en qualité de signataire de la charte d'engagement signée collectivement par le Comité Champagne, est autorisé à faire apparaître l'emblème Coteaux, Maisons et Caves de Champagne-Patrimoine Mondial sur un document institutionnel ou un site internet.

Encore une fois, l'emblème ne peut figurer sur des éléments à titre commercial.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Mission Unesco-Coteaux-Maisons et Caves de Champagne au 03.26.77.42.89



www.champagne-patrimoinemondial.org

Marché aux vins: Plus de 40 bénévoles prêts à accueillir les vignerons de toutes les régions et les nombreux visiteurs attendus



Réunion préparatoire : forte mobilisation de la population

Sans conteste un des moments forts de l'animation du village, le marché au vin va ouvrir ces portes grâce au soutien d'un nombre record de bénévoles sous la houlette du comité des fêtes dirigé par sa présidente Claudine Marquès et le soutien actif de la commune.

Autour des vignerons qui vous feront découvrir leurs vins, restauration et animation sont au programme avec une soirée dansante rythmée par un DJ le vendredi soir et le groupe DooWap le samedi soir.



Vendredi 10 mars : de 16h00 à 22h00
Samedi 11 mars : de 10h00 à 20h00
Dimanche 12 mars : de 10h00 à 20h00

Entrée gratuite avec un verre de dégustation à 2€

Familles Rurales : Nouveau cours floral à venir

L'association Familles Rurales propose de nouveau un cours d'art floral le jeudi 30 mars à 14 h à l'espace des diabolins. La fleuriste de la Boutique Eglantine d'Epernay vous montrera comment réaliser une jolie composition. Durée : 2 heures Prix : 30 € Pas de matériel à amener. Si vous êtes intéressé vous pouvez vous inscrire en remplissant le coupon réponse mis dans la Houlotte.

Vous pourrez le mettre dans la boîte aux lettres AFR située à la mairie. Date limite de réponse le lundi 20 mars.

Parc Régional : Nuit de la chouette

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la LPO Champagne-Ardenne organisent le vendredi 10 mars 2017 à partir de 19h30 la 12e nuit de la chouette au Foyer Rural de Tauxières-Mutry.

Organisée dans le cadre d'un partenariat - qui existe depuis plus de 20 ans - entre la LPO et la fédération de Parcs naturels régionaux de France, cette animation devient, tous les 2 ans, une opportunité d'explorer toujours plus l'univers passionnant des rapaces nocturnes de notre région. Une soirée pleine de surprises, et de rencontres inoubliables avec, notamment la chouette hulotte, la chouette effraie... mais également, leurs compagnons de vie nocturne. Cette soirée s'animera en 3 temps :

- * 19h30 : Une exposition Plumes de Nuit, analyse de pelotes de réjection et coloriage de masques pour les enfants
- * 20h : Une explication sur les différentes espèces et le suivi chevêche du Parc
- * 21h : Une sortie dans le village de Tauxières Mutry

En attendant de vous retrouver très prochainement au foyer rural de Tauxières-Mutry, découvrez le programme complet de cet événement national sur : www.nuitdelachouette.lpo.fr

L'agenda des prochaines semaines :

Du Vendredi 10 Mars 2017 : Nuit de la chouette

Jeudi 30 Mars 14h00 : Cours d'art floral, salle des diabolins.

13 Mai 2017 : Loto AFR

Du Vendredi 10 au Dimanche 12 Mars 2017 : Marché aux Vins 2017

Dimanche 2 Avril 2017 : Repas de la Commune 2017

Samedi 1 Juillet 2017 : Sortie Parc Astérix

Samedi 22 Juillet 2017 : Sortie à la Cassine en Ardennes